

Notice descriptive	
<b>Titre</b>	Arrêté du 20 mai 2009 modifiant l'arrêté du 5 novembre 2008 fixant les conditions de la modulation du montant de l'indemnité de départ volontaire instituée par le décret n° 2008-368 du 17 avril 2008 et susceptible d'être allouée aux agents de la direction générale de l'aviation civile
<b>Numéro NOR</b>	DEVA0911582A
<b>Ministère</b>	Ministère de L'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire - Ministère du Logement
<b>Thématique de document</b>	Aviation civile
<b>Type de document</b>	Arrêté
<b>Date de signature</b>	20-05-2009
<b>Date de publication</b>	10-06-2009
<b>Document</b>	met_20090010_0100_0006.pdf